

Collecte OMR et collectes sélectives

C4 - Nombre total de communes desservies

Définition	Nombre de communes desservies par les services de collecte (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives) du territoire considéré ou par le service de collecte concerné	
		Unité : Nombre de communes Indicateur calculé aux niveaux : • National • Régional • Départemental • Collectivité • Service
Déclinaison	Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA) Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)	
Exemple	14 communes sont desservies par ce service de collecte des ordures ménagères résiduelles, en 2009	
Mode de calcul	Comptage (sans double compte) du nombre de communes desservies par un service de collecte. Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.	